

27 octobre 2020

Monday, September 22, 2020 8:26 AM

Conseil d'établissement

Mardi 27 octobre 2020

19h00 à

École St-Joseph, 13 rue de l'Église, Mercier

ORDRE DU JOUR

Présents	Absents	Noms	Titre		Présents	Absents	Nom	Titre
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Caroline Michaud	Membre parent		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Isabelle Laberge 514 726-3629	Substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cindy Dallaire	Membre parent		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sylvie Perron 438 491-9029	Substitut
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Myriam Bourassa	Membre parent Délégué au comité de parents		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mélanie Brunelle 514 463-4702	Substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nadège Gruffy	Membre parent Substitut au comité de parents		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Pier Allard	Membre parent		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annie LaCasse	Personnel enseignant					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constance Lalonde	Personnel enseignant					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Brigitte Tremblay	Service de garde					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mélanie Touchette	Personnel de soutien					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chantal Pilon	Direction					

Point à l'ordre du jour	Durée approx	Heure	Compte-rendu
Ouverture de l'assemblée	1 min	19h00	Ouverture à 19h13
1. La période de questions du public	5 min	19h01	Aucun public
2. Vérification des présences ;	2 min	19h06	
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	5 min	19h08	Adopté par Caroline Michaud et appuyé par Marie-Pier Allard
4. Lecture, adoption et suivis au procès-verbal du 29 septembre 2020	5 min	19h13	La mention de 15% de pénalité pour l'absence à un examen du ministère a été retirée. Adopté par Marie-Pier Allard et appuyé par Constance Lalonde.
5. <u>Information et consultation de la direction</u> 5.1 Normes et modalités (approbation)	60 min	19h18	5.1 Documents redéposés. Modifications apportées par le ministre Roberge. Il n'y aura plus 3 bulletins, mais 2. La première communication est due pour le 20 novembre. Modification de documents: résumé des normes et modalités. Les compétences doivent être évaluées deux fois durant l'année donc vu qu'il y a 2 bulletins, toutes les compétences seront évaluées à chacune des étapes. Les deux étapes valent pour 50% de la note finale de l'année. Proposition de dates (Première communication, bulletins, rencontres) Approuvé par Brigitte Tremblay et appuyé par Caroline Michaud 5.2 PVER Rien ne changera cette année. Certaines thématiques qui étaient mises de l'avant par madame Pilon et par les enseignants avec tous les élèves de l'école et qui avaient un rapport avec le projet éducatif ne seront pas priorisées à cause de la situation particulière. 5.3 Adopté par Caroline Michaud et appuyé par Mélanie Touchette 5.4 Services offerts à l'école. Catherine Laberge, orthopédagogue (tâche bonifiée à 100%). Il n'y a plus de psychologue à l'école. Le centre de services est à la recherche de personnes, mais il n'y a personne sur la liste. Gabrielle Baril orthophoniste est à l'école les lundi et mercredi. Psychoéducatrice madame Véronique Yvon est là le mardi et le vendredi. Isabelle Morin, enseignante ressource en mathématique. Il n'y a plus d'infirmière. Les T.E.S servent à plusieurs choses: gestion des comportements inadéquats, soutien pédagogique, etc. Les heures des T.E.S sont bonifiées. Il y a toujours 3 T.E.S sur le plancher pour répondre aux urgences et aux apprentissages des enfants. Bibliothécaire, Conseillère pédagogique attitrée à l'école. Approuvé par Marie-Pier Allard et appuyé par Mélanie Touchette 5.5 Quelques modifications ont été apportées 5.6 Un support à vélo pour 12 places, c'est 700\$. Il pourrait être mis à côté de l'entrée de la grande cour sur la rue de l'Église. Proposition de l'achat d'un support cette année et l'achat d'un deuxième support l'année prochaine. De l'argent amassé par l'OPP l'année passée pourrait être pris pour payer l'achat du support cette année. Après consultation auprès des membres du CE l'argent de l'OPP sera pris. Approuvé par Caroline Michaud et appuyé par Cindy Dallaire. 5.7 Changement: Pour le service de garde, les parents restent maintenant à l'extérieur de l'école.
5.2 PEVR / projet éducatif et plan d'action (information)			
5.3 Rapport annuel (adoption)			
5.4 Mise en œuvre des Services complémentaires (approbation)			

5.5 Règles sur les critères d'inscription des élèves (consultation)			
5.6 Achat support à vélo / OPP ou SRM (approbation)			
5.7 Covid			
Pause santé	10 min	20h18	
6. <u>Information et consultation du président</u> 6.1 Correspondance	10 min	20h28	<u>6.1</u> Étude <u>Le bien-être des enfants à l'école: faisons nos devoirs.</u> (deux documents envoyés)
6.2 Photos scolaires 2021-2022			<u>6.2</u> Cette année l'expérience des photos scolaires a été ordinaire. La compagnie manquait de créativité vu la situation. Caroline Michaud fera des recherches pour trouver peut-être une nouvelle compagnie qui pourrait venir prendre les photos l'année prochaine.
7. <u>Information des représentants du personnel</u> 7.1 Personnel du service de garde	10 min	20h38	<u>7.1</u> Portrait du service de garde et service du midi: Habituellement, un dépliant informatif (programme d'activités) est remis aux parents en début d'année. Il ne sera pas remis cette année. Surveillance du midi: 113 élèves inscrits, 7 éducatrices et 8 surveillantes d'élèves. Sur l'heure du diner, 14 adultes travaillent. Au service de garde en fin de journée, il y a 8 groupes d'élèves (144 enfants inscrits statut régulier) et 10 éducatrices. <u>7.2</u> Tout va bien. Lorsque Manon est absente Geneviève Paiement ou Brigitte Tremblay la remplace.
7.2 Personnel de soutien			<u>7.3</u> Demande: Est-ce que Véronique Yvon pourrait faire des capsules par exemple sur l'intimidation ou sur un autre sujet en lien avec une problématique quelconque? Approuvé par Mélanie Touchette et appuyé par Caroline Michaud
7.3 Personnel enseignant			
8. <u>Information des représentants des parents</u> 8.1 Représentant de la communauté	10 min	20h48	<u>8.1</u> Aucun représentant <u>8.2</u> Myriam Bourassa étant absente, nous aurons des nouvelles au prochain CE.
8.2 Délégué au comité de parents			
9. Affaires diverses 9.1 Système par messagerie texte ,SDG.	10 min	20h58	<u>9.1</u> Inquiétude: Les parents commencent à parler du mauvais temps qui s'en vient. Certains s'inquiètent d'attendre dans le froid. Il y a une proposition pour utiliser un système de messagerie. Les parents enverraient un texto pour préparer les enfants, comme à l'école St-René. Réponse de madame Pilon: À Saint-Joseph, il y a environ 10 parents qui attendent au maximum comparativement à 50 parents à l'école Saint-René. Le temps d'attente est d'environ 10 minutes. La rue de l'église est très passante et dangereuse pour les enfants qui devraient attendre leur parent à l'extérieur. Mme Pilon propose d'installer des toiles pour couper le vent. Les enfants pourront ainsi continuer à participer à leurs activités quotidiennes. Dans quelques jours, des élèves plus vieux superviseront les plus petits à gérer leur habillement et à ne rien oublier ce qui réduira le temps d'attente. <u>9.2</u> Rien n'a été changé l'année passée, mais il n'y a rien dans le document qui dit qu'en situation particulière comme nous vivons cette année, les rencontres ne se font pas à l'école mais par TEAMS. Madame Pilon a déposé le document avec les modifications qui sont annotées en jaune. <u>9.3</u> Nous devons nous former entre nous contrairement aux autres années où les membres étaient formés à l'extérieur lors d'une rencontre. Il est proposé de prendre du temps lors de nos rencontres ou de faire les lectures individuellement. Il est décidé que chaque membre lira les documents et nous en discuterons lors du prochain CÉ. Les documents seront donc à lire pour la prochaine rencontre du CE.
9.2 Règle de régie interne			
9.3 formation des membres			
10. Prochaine réunion : 24 novembre 2020 à 19h00 via TEAMS	1 min	20h59	Les numéros de téléphone des substituts seront mis dans le prochain document (présences) et un courriel sera envoyé par Manon à tous les membres.
11. Levée de l'assemblée	1 min	21h00	



Mme Chantal Pilon
Directrice



Mme Cindy Dallaire
Présidente